

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du vendredi 9 juin 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 2 juin 2023 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le vendredi 9 juin 2023 à 19h00 dans la salle Polyvalente du Centre de Rencontre de l'Obélisque, exceptionnellement en lieu et place de la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 23 - Pouvoirs : 9 - Votants : 32 - Absent : 1

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme MAUPAS - Mme GLASTRA - Mme LEPITRE - Mme VALLER - Mme PRUVOST-BITAR - Mme REYNAL - Mme BENOIST - M. BOULANGER - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. NGUYEN PHUOC VONG à M. REIGNAULT - Mme BOUTEMY à M. LECOMTE - M. DIEDRICH à Mme VALLER - M. BARON à Mme LUDMANN - M. CHAPUIS à M. GAUDION - M. MARLOT à M. GAUDUBOIS - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absente :** Mme PIERA - **Secrétaire de séance :** Mme. BENOIST - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 01 - Désignation du secrétaire de séance

Madame le Maire expose :

Conformément aux dispositions des articles L. 2121-15 et L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Il est d'usage de désigner le plus jeune membre présent du Conseil Municipal qui procédera ensuite à l'appel nominal des Conseillers Municipaux.

Toutefois, considérant que les deux plus jeunes membres du Conseil Municipal seront désignés pour former le bureau électoral chargé des opérations de vote, il convient de désigner le 3^{ème} plus jeune membre de l'assemblée qui procédera ensuite à l'appel nominal des Conseillers Municipaux.

L'exposé entendu, **Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée (à la demande de l'unanimité du Conseil Municipal) et à l'unanimité,**

- a désigné Madame Magalie BENOIST secrétaire de séance.



Le Secrétaire de Séance
Magalie BENOIST



Le Maire
Pascale LOISELEUR



Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du vendredi 9 juin 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 2 juin 2023 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le vendredi 9 juin 2023 à 19h00 dans la salle Polyvalente du Centre de Rencontre de l'Obélisque, exceptionnellement en lieu et place de la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 23 - Pouvoirs : 9 - Votants : 32 - Absente : 1

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. GUÉDRAS - Mme LUDMANN - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE-CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme MAUPAS - Mme GLASTRA - Mme LEPITRE - Mme VALLER - Mme PRUVOST-BITAR - Mme REYNAL - Mme BENOIST - M. BOULANGER - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. NGUYEN PHUOC VONG à M. REIGNAULT - Mme BOUTEMY à M. LECOMTE - M. DIEDRICH à Mme VALLER - M. BARON à Mme LUDMANN - M. CHAUPUIS à M. GAUDION - M. MARLOT à M. GAUDUBOIS - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS à Mme REYNAL - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absente :** Mme PIERA - **Secrétaire de séance :** Mme. BENOIST - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 02 - Désignation des suppléants des délégués communaux en vue de l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023

Madame le Maire expose :

Vu le Code électoral et notamment ses articles LO 276, LO 278, L.283, L.285 à L.289, L.294, L.295, R.130 à R.148,

Vu le décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral du 26 mai 2023 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués, délégués supplémentaires et de suppléant à désigner ou à élire au collège sénatorial pour chacune des communes du département de l'Oise du 26 mai 2023

Madame le Maire rappelle donc que le bureau électoral, qu'elle préside, est composé comme suit :

- Secrétaire de séance, Madame Magalie BENOIST,
- Des deux conseillers municipaux les plus âgés :
 - Monsieur Daniel GUÉDRAS
 - Madame Martine PALIN SAINTE AGATHE
- Des deux conseillers les plus jeunes présents, à savoir :
 - Madame Ghislaine VALLER
 - Monsieur Damien BOULANGER

Madame le Maire procède alors à un appel à candidatures et, au vu de ces candidatures, annonce avant l'ouverture du scrutin le nombre, le nom des listes et, pour chaque liste, le nom des candidats dans l'ordre d'annonce.

Madame le Maire annonce l'ouverture du scrutin et il est alors procédé au déroulement du vote. Chaque conseiller, après appel de son nom, remet son bulletin de vote dans une enveloppe, dans l'urne, après que Madame le Maire ait dûment constaté visuellement que le conseiller n'est porteur que d'une seule enveloppe.

Après le vote du dernier conseiller municipal, Madame le Maire déclare le scrutin clos et les membres du bureau électoral procèdent immédiatement au dépouillement des bulletins de vote.

Après dépouillement, Madame le Maire annonce que les résultats sont les suivants :


- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 32
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de votes blancs : 0
- Suffrages exprimés : 32
- Quotient électoral : 3 ,55

Ont obtenu :

- Liste Continuos Ensemble : 25 (vingt-cinq) voix
- Liste Senlis C'est Vous : 7 (sept) voix

Madame le Maire déclare donc que, les 9 suppléants, élus pour participer aux élections sénatoriales du 24 septembre 2023, sont les suivants :

- 01 - M. DEROODE Jean-Louis
- 02 - Mme SEREIN Agnès,
- 03 - M. LUDMANN Marc,
- 04 - Mme GAUDION Raphaëlle,
- 05 - M. PRUCHE Francis,
- 06 - Mme BAUBE Dominique,
- 07 - M. DELACROY Emmanuel,
- 08 - M. PAOLI François,
- 09 - Mme TEBBI Fadhila,


Le Secrétaire de Séance
Magalie BENOIST


Le Maire
Pascale LOISELEUR